



JM

Préavis no 18
Le 5 août 2003

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

une demande de crédit d'investissement de fr. 1'361'000.- pour les réfections des réseaux du Service des énergies à la rue des Jordils et à la rue des Pêcheurs.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

RUE DES JORDILS

Le SEY (Service des énergies) doit, pour différents motifs exposés ci-dessous, remplacer les conduites d'eau et gaz de la rue des Jordils. Les conduites actuelles arrivent en fin de vie et des fuites se sont déclarées au cours des années précédentes, incitant le service à programmer le remplacement de cette partie du réseau.

En outre, la rénovation du réseau d'alimentation électrique à moyenne tension (MT) est en cours de réalisation conformément au plan adopté par la Municipalité et présenté au Conseil communal. Cette rénovation implique le remplacement du câble reliant les stations des Jordils et de Pestalozzi, cette dernière opération revêtant un caractère d'urgence en raison du manque de redondance du réseau MT. A l'heure actuelle, il pourrait arriver qu'une panne prive encore une grande partie de la ville d'électricité par manque de bouclage de la station des Jordils.

Le Services de travaux et de l'environnement (STE) doit également procéder dans quelques années à la mise en séparatif des égouts de la rue de Jordils. Dans cette optique, il serait judicieux de coordonner les travaux, comme cela a pu être possible sur d'autres chantiers récents. Malheureusement, la réfection et la mise en séparatif de la rue des Jordils n'entre pas dans les priorités du Service des Travaux.

Or, il se trouve que le caractère d'importance et d'urgence des interventions du SEY ne permet pas d'attendre la disponibilité des forces et des crédits de STE.

C'est la raison pour laquelle le Service des Énergies a pris l'initiative de mettre sur pied le chantier de la rue des Jordils seul.

Soucieux de ne pas créer d'obstacles empêchant une intervention ultérieure sur les réseaux de collecteurs, le SEY a préparé un projet d'une emprise minimum, calé en bordure de chaussée et sans empiètement sur le gabarit du collecteur existant. De cette manière, le STE conservera toute liberté d'agir ultérieurement lorsque l'opportunité se présentera.

PROJET EAU ET GAZ

Les conduites d'eau en service à la rue des Jordils sont en fonte grise. Ce matériau est à l'heure actuelle le plus ancien encore en service dans notre Commune, ce qui indique l'âge des conduites installées dans la rue des Jordils. La fonte grise a pour caractéristique une faible résilience, impliquant des fréquentes casses. Les conduites en fonte grise résistent particulièrement mal aux sollicitations dues au trafic automobile.

La technique d'assemblage utilisée à l'époque vieillit mal : les joints au plomb deviennent cassants, l'étanchéité disparaît.

Nous avons recensé des fuites d'eau en mai 2003, juillet 2001, novembre 2000, avril 2000, mai 1998, mars 1998... Les statistiques manquent pour les années précédentes.

Les conduites de gaz sont en acier, en fort mauvais état également. Plusieurs fuites y sont répertoriées grâce à nos campagnes de détection faites chaque année. De plus, le diamètre est trop réduit et ne permet plus de répondre à la demande en cas de forte consommation en hiver. La pression de service baisse et les installations fonctionnent mal.

Ces quelques commentaires permettent de comprendre le caractère d'urgence donné à cette intervention. Il est important et urgent de procéder au remplacement des conduites d'eau et gaz de la rue des Jordils avant qu'un accident majeur se déclare sur le réseau de gaz et avant que les interventions sur fuite d'eau ne grèvent trop le budget annuel de la commune.

Le projet prévoit le remplacement des conduites par une conduite de gaz PE de calibre 200 mm nécessaire pour répondre à la demande et en remplacement de l'acier 80 mm. La conduite d'eau en fonte de 200 mm sera remplacée par une conduite en PE de 200 mm également. Le projet soumis aujourd'hui s'étend de la rue Roger-de-Guimps à la rue Pestalozzi, mais ne

comprend pas les deux extrémités de la rue des Jordils. Ces deux tronçons feront l'objet d'une prochaine demande.

Le projet présenté s'étend sur une longueur totale de 215 mètres.

RESEAU ELECTRIQUE

Le remplacement du câble MT prévu au plan de renouvellement du réseau MT pose problème à la rue des Jordils, précisément entre les rues de Guimps et Pestalozzi. Le câble existant est installé dans un ancien caniveau qui ne permet pas le retrait d'un nouveau câble. Il faut donc impérativement faire poser un nouveau tube de protection et cette opération peut se faire en coordination avec le remplacement des conduites d'eau et gaz.

Notons en passant que le remplacement de ce câble est vital, l'alimentation actuelle de la station du Château étant tenue sur un seul câble. La moindre panne d'alimentation de cette station aurait des conséquences étendues sur l'alimentation du centre ville, risque que nous ne pouvons pas admettre après avoir assuré que le passage au 20 kV était de nature à améliorer la sécurité d'approvisionnement de notre cité.

Au cours des travaux prévus, le réseau de distribution électrique et celui de l'éclairage public seront rénovés. La distribution électrique à basse tension, actuellement en dérivation sur un câble unique, sera installée conformément aux normes actuelles, avec installation d'armoires de distribution de quartier reliées en boucle et alimentation individuelle de chaque bâtiment. Ce procédé a l'avantage, en particulier, de limiter les conséquences d'une panne potentielle sur un câble et permet d'améliorer les temps de réaction et de réparation.

Les candélabres existants seront remplacés par des modèles plus esthétiques et adaptés aux exigences actuelles en matière d'éclairage public.

FINANCEMENT

Le coût des travaux est devisé aux montants suivants :

DESIGNATION	Montant	Total
Réseau d'eau		
Appareillage et MO	80'000.-	
Génie civil	130'000.-	
Intérêts intercalaires	5'000.-	215'000.-
Réseau gaz		
Appareillage et MO	80'000.-	
Génie civil	130'000.-	
Intérêts intercalaires	5'000.-	215'000.-

Réseau électrique		
Matériel et MO	230'000.-	
Génie civil	120'000.-	
Intérêts intercalaires	9'000.--	359'000.-
Éclairage public		
Matériel et MO	20'000.-	
Génie civil	20'000.-	
Intérêts intercalaires	1'000.-	41'000.-
TOTAL GENERAL		830'000.-

Charges annuelles : les charges annuelles d'exploitation seront d'environ Fr. 70'000,--; elles comprennent les frais d'intérêts variables du capital investi estimées à Fr. 19'100,--, les frais d'entretien (2 %) Fr. 16'600,-- et l'amortissement Fr. 34'300,--.

Amortissement : 30 ans pour l'eau et le gaz, 20 ans pour l'électricité.

Cet investissement était prévu au plan des investissements pour 2003 pour fr. 920'000.-

RUE DES PECHEURS

La rue des Pêcheurs s'étend de la rue Haldimand à la rue des Iris, en passant sous la voie de chemin de fer, et en croisant la rue du Nord et l'avenue des Sports.

Le Service des Énergies a connu de nombreux problèmes récemment avec les réseaux d'eau et de gaz de cette rue. Certains problèmes ont été résolus provisoirement par des aménagements de fortune, d'autres de manière plus définitive, mais sans que la qualité du réseau s'en trouve améliorée. En clair, les mesures adoptées ont constitué un moindre mal et laissent un risque potentiel d'ennuis à moyen terme dans ce quartier.

Conscient des problèmes financiers globaux de la Commune, le Service des Énergies n'en est pas moins tenu de maintenir les réseaux en état de fonctionner et de distribuer les énergies en quantité et qualité suffisantes à l'ensemble de la Ville. La prise en compte des divers intérêts en jeu a conduit à l'élaboration d'un projet de renouvellement partiel des conduites de la rue des Pêcheurs, laissant provisoirement de côté les tronçons sur lesquels un délai d'attente peut être appliqué.

L'exposé ci-dessous propose le remplacement des conduites sur le tronçon compris entre la rue du Nord et l'avenue des Sports, traversée de l'avenue des Sports incluse en raison de la présence d'un important jeu de vannes.

PROJET EAU ET GAZ

La conduite d'eau existante est en fonte, calibre 100 mm Cette conduite est insuffisante pour alimenter la BH en place dans cette rue et présente des fuites à intervalle régulier. Elle sera remplacée par une conduite nouvelle en PE de calibre 160 conforme aux exigences de sécurité et de défense incendie actuelles.

La conduite de gaz est en acier 70 mm. Ici également, plusieurs fuites sont répertoriées. Une partie de la conduite a dû être mise hors service. Plusieurs consommateurs importants se trouvant sur cette rue, il est primordial de remettre en service une alimentation correcte. La nouvelle conduite sera en PE 110 mm et suffira pour alimenter les consommateurs actuels et futurs.

Le projet présenté s'étend sur une longueur de 230 mètres.

Le cas de la rue du Nord adjacente présente également des difficultés : plusieurs fuites y ont été réparées récemment. Mais cette rue est un cas particulier, car propriété privée de tiers. Le remplacement des conduites à cet endroit doit y être négocié avec les propriétaires.

Toutefois, en anticipation à une situation qui ne manquera pas de se présenter prochainement, le projet de remplacement des conduites de la rue des Pêcheurs comprend un jeu de vannes en attente en direction de la rue du Nord et la pose de conduites principales jusqu'à la BH.

RESEAU ELECTRIQUE

Le réseau de distribution électrique basse tension sera remplacé dans la rue des Pêcheurs conformément à la politique adoptée depuis plusieurs années, soit construction d'armoires de distribution et réalimentation de chaque bâtiment individuellement. Cette rénovation tient compte et anticipe une rénovation possible des constructions anciennes du quartier.

L'éclairage public y sera également rénové.

FINANCEMENT

Le coût des travaux est devisé aux montants suivants.

DESIGNATION	Montant	Total
Réseau d'eau		
Appareillage et MO	73'000.-	
Génie civil	90'000.-	
Intérêts intercalaires	3'000.-	166'000.-

Réseau gaz		
Appareillage et MO	48'000.-	
Génie civil	90'000.-	
Intérêts intercalaires	3'000.--	141'000.-
Réseau électrique		
Matériel et MO	120'000.-	
Génie civil	70'000.-	
Intérêts intercalaires	3'000.-	193'000.-
Éclairage public		
Matériel et MO	10'000.-	
Génie civil	20'000.-	
Intérêts intercalaires	1'000.-	31'000.-
TOTAL GENERAL		531'000.-

Charges annuelles : les charges annuelles d'exploitation seront d'environ Fr. 44'200,--; elles comprennent les frais d'intérêts variables du capital investi estimées à Fr. 12'200,--, les frais d'entretien (2 %) Fr. 10'600,-- et l'amortissement Fr. 21'400,--.

Amortissement : 30 ans pour l'eau et le gaz, 20 ans pour l'électricité.

Cet investissement était prévu au plan des investissements pour 2003 pour fr. 250'000.-. Ce montant ne comprenait pas les interventions, ajoutées depuis l'établissement du plan des investissements 2003, relative aux réseau d'électricité et à l'éclairage public. Le projet initial en a été complété en raison de renseignements récents portant à penser à une rénovation plus prochaine des bâtiments anciens sis entre la rue du Nord et l'avenue des Sports.

Compte tenu d'une « économie » de fr. 90'000.- réalisée par rapport à la planification pour la réfection de la rue des Jordils, la réfection de la rue des Pêcheurs occasionne un dépassement de la planification de fr. 191'000.-, qui sera compensé par une rocade avec d'autres investissements planifiés du Service des énergies pour le réseau MT, dont une partie sera reportée en 2004.

CONCLUSION

Nous demandons au Conseil communal de bien vouloir accorder les crédits nécessaires aux investissements décrits ci-dessus, pour un montant total de Fr. 1'361'000,--, intérêts intercalaires compris.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa Commission, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- La Municipalité est autorisée à entreprendre les travaux de remplacement et de rénovation des réseaux d'eau, gaz et électricité du Service des énergies à la rue des Jordils et à la rue des Pêcheurs.

Article 2.- Un crédit d'investissement de fr. 1'361'000.- lui est accordé à cet effet.

Article 3.- La dépense sera financée par la trésorerie générale, amortie en 30 ans pour les réseaux d'eau et de gaz et 20 ans pour le réseau d'électricité, et imputée aux comptes :

8112	« Jordils, eau »	par fr.	215'000.-
8112	« Jordils, gaz »	par fr.	215'000.-
8112	« Jordils, électricité »	par fr.	359'000.-
8112	« Jordils, éclairage public »	par fr.	41'000.-
8116	« Pêcheurs, eau »	par fr.	166'000.-
8116	« Pêcheurs, gaz »	par fr.	141'000.-
8116	« Pêcheurs, électricité »	par fr.	193'000.-
8116	« Pêcheurs, éclairage public »	par fr.	31'000.-

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire adj. :

R. Jaquier

M. Wirz

Annexes : plans

Délégué de la Municipalité : M. Charles Forestier